



Caractérisation écologique des sites, accès et fenêtres donnant sur le fleuve pour la municipalité de Les Bergeronnes



Mars 2003

Conception et réalisation

Directeur de projet :

Nicolas Roy, géomorphologue, M.Sc.A., Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Chargé de projet :

Dominic Francoeur, géographe, Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Nous tenons également à remercier les personnes suivantes pour leur contribution technique :

Sophie De Ruyver, biologiste, Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Hans Frédéric Ellefsen, biologiste, Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Jacques Bernier, agent de communication, Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Nancy Imbeault, secrétaire administrative, Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

Alain Dumais, Pourvoyeur de kayak et conseiller à la municipalité de Les Bergeronnes

Partenaires financiers

Interactions communautaires de SLV 2000

Développement économique Canada

ATR Manicouagan

Pêches et Océans Canada

MRC de la Haute-Côte-Nord

Ministère des Ressources naturelles du Québec

Table des matières

1	Introduction et historique	1
2	Localisation de la municipalité et des SAF	1
3	Principales composantes biophysiques du littoral de la municipalité	3
3.1	Composantes physiques d'intérêt.....	3
3.2	Composantes biologiques d'intérêt	3
4	Fiches descriptives des SAF de la municipalité.....	7
5	Discussion.....	19
6	Sensibilité écologique	20
7	Recommandations pour le développement durable des SAF	20
8	Prise en charge des sites d'importance	21
9	Références	22

Liste des tableaux

Tableau 1 - Fiche descriptive du camping Paradis marin de Les Bergeronnes	10
Tableau 2 - Fiche descriptive du Cap-de-Bon-Désir de Les Bergeronnes.....	11
Tableau 3 - Fiche descriptive du camping Bon-Désir de Les Bergeronnes.....	12
Tableau 4 – Fiche descriptive du sentier polyvalent du club Le Morillon de Les Bergeronnes...	14
Tableau 5 – Fiche descriptive de l’aire de repos de Les Bergeronnes.....	16
Tableau 6 – Fiche descriptive du sentier de la plage de Les Bergeronnes	17
Tableau 7 – Fiche descriptive du quai et de la marina de Les Bergeronnes.....	18

Liste des cartes

Carte 1 - Localisation des SAF de la municipalité de Les Bergeronnes.....	2
Carte 2 – Camping Paradis marin (SAF # 1), Cap-de-Bon-Désir (SAF # 2) et camping Bon Désir (SAF # 3).....	9
Carte 3 – Sentier polyvalent du club Le Morillon (SAF # 4)	13
Carte 4 – Aire de repos (SAF # 5), sentier de la plage (SAF # 6) et quai et marina (SAF # 7)....	15

Liste des annexes

Annexe A - Fiches descriptives détaillées des SAF.....	24
Annexe B – Photographies.....	39

1 Introduction et historique

Ce rapport est un extrait du rapport global couvrant la caractérisation des sites, accès et fenêtres publics (SAF) de l'ensemble des municipalités et communautés autochtones des MRC Haute-Côte-Nord et Manicouagan. Il couvre dans ce cas-ci la municipalité de Les Bergeronnes.

Ce projet de caractérisation est issu des préoccupations ciblées par différents intervenants de la Côte-Nord sensibles au développement et en particulier à la problématique de l'accès aux rives du Saint-Laurent. En effet, en 1996, lors de la consultation publique du Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire pour la réalisation de son plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE), plusieurs participants ont démontré leur intérêt à mettre en valeur le littoral, en particulier en améliorant l'accès aux rives. C'est en 1998, lors de la parution du PARE, que le projet a enfin été défini. Il a par la suite été planifié au plan d'action de 1999 pour être finalement financé en 2000 par des partenaires du Comité ZIP (Interactions communautaires, Développement économique Canada et l'ATR Manicouagan). Ceux-ci s'étaient tous montrés intéressés étant donné leurs préoccupations à l'égard du développement touristique nord-côtier encore à définir (mises à part la chasse et la pêche).

Ce projet s'intègre à la vision de l'Association touristique régionale (ATR) de Manicouagan qui vise le développement de l'offre touristique par la mise en place de la Route des baleines. Un des objectifs du projet est de mieux décrire les principaux accès à mettre en valeur pour chacune des municipalités et des deux communautés autochtones, dans une perspective de développement durable. Il permettra aussi de justifier les projets issus de la communauté quant à leur localisation et d'harmoniser le développement du littoral sur l'ensemble du territoire. Finalement, ce projet oriente le schéma de développement de la Route des baleines.

2 Localisation de la municipalité et des SAF

La municipalité de Les Bergeronnes est située à environ 75 km à l'ouest de Forestville et à 25 km à l'est de Tadoussac. Elle compte environ 800 habitants et s'étend sur une bande riveraine au fleuve Saint-Laurent. La Carte 1 localise les SAF publics recensés sur le territoire de cette municipalité.

Carte 1 - Localisation des SAF de la municipalité de Les Bergeronnes

3 Principales composantes biophysiques du littoral de la municipalité

Le littoral de la municipalité de Les Bergeronnes peut être divisé en deux grandes entités biophysiques. La première partie, localisée à l'est, est composée d'affleurements rocheux, d'anses ainsi que des cayes¹. La deuxième partie couvrant le reste du territoire est composée de quelques affleurements rocheux, de deux embouchures de la rivière, de marais salés, de plages et d'une longue batture d'environ 10 kilomètres. Notez que la description biophysique provient en grande partie de la firme Naturam Environnement (Heppell et al, 2000).

3.1 Composantes physiques d'intérêt

Le premier secteur est constitué d'une alternance d'anses et de pointes. Notons aussi la présence de plusieurs petites cayes, situées en face de la baie de Bon-Désir, ainsi que des récifs rocheux. Vers le large, le talus infralittoral² devient abrupt et plonge vers les profondeurs du chenal laurentien.

Dans le deuxième secteur, le rivage des baies des rivières Petite et Grande Bergeronnes est constitué principalement d'affleurements rocheux, le long desquels on observe une batture plus ou moins large, composée d'argile et de sable. En amont des baies, on retrouve d'épais dépôts argileux sous les marais salés; alors que ces dépôts deviennent progressivement plus sablonneux vers l'aval. L'entrée des baies est fermée par une ceinture dense de blocs glaciels³ déposés par les glaces durant la saison hivernale. À marée basse, l'estran⁴ n'est recouvert que de quelques centimètres d'eau, à l'exception du chenal plus profond des rivières. Au-delà de cette ceinture, le talus infralittoral devient abrupt et plonge vers les profondeurs du chenal laurentien.

Les deux baies sont reliées entre elles par l'intermédiaire du lac Salé. Lors des hautes marées journalières (**dans les grandes marées d'automne et de printemps**), les eaux salées de la baie des Grandes Bergeronnes pénètrent dans ce lac par un mince passage ceinturé de blocs glaciels. Parallèlement, un canal d'irrigation relie le lac Salé à la baie des Petites Bergeronnes. Situé entre deux montagnes, le lac salé⁵ est bordé par des escarpements rocheux très abrupts et présente un sol riverain composé d'argile et de sable.

Juste après les deux baies des rivières, on peut remarquer, à marée basse, une large batture qui s'étend en direction de Tadoussac. Notons également la présence de deux plages se trouvant dans le même secteur énoncé précédemment, qui sont seulement accessibles par voie maritime (kayak).

3.2 Composantes biologiques d'intérêt

Les composantes biologiques majeures pour cette municipalité se résument par la présence de marais salés d'importance, par les rassemblements d'oiseaux aquatiques, par la richesse de la faune marine et par quelques autres composantes d'intérêt.

¹ Groupe de rochers qui ne s'élèvent que faiblement au-dessus du niveau de la mer.

² Caractérise le milieu côtier entre la basse mer et - 50 m environ.

³ S'applique aux formes littorales liées à l'action des glaces, dérivantes ou non.

⁴ Zone d'une côte comprise entre les niveaux de haute et de basse mer.

⁵ Nappe d'eau résiduelle et sans écoulement, dont le taux de salinité est élevé.

Les baies des Bergeronnes constituent une aire de repos, d'alimentation, de reproduction et d'élevage pour la faune avienne (qui traite des oiseaux). En tout, plus de 131 espèces d'oiseaux ont été répertoriées dans ce secteur (site Internet # 1).

Lors des grandes migrations, les baies des Bergeronnes accueillent un très grand nombre d'anatidés. Au printemps, cet endroit représente une halte migratoire importante pour les bernaches cravants qui se nourrissent de la zostère marine⁶ présente dans les embouchures des deux baies (Mousseau et Armellin, 1996). Les bernaches du Canada, les canards noirs, les garrots et les harles accompagnent également ces dernières (Brault et al., 1998; Lehoux et al., 1985). À l'automne, la concentration d'anatidés⁷ serait tout aussi importante. Lors de la migration automnale de 1991, près de 200 canards noirs étaient accompagnés, notamment par des garrots à œil d'or, des grands harles, des canards colvert et des sarcelles à ailes vertes (Brault et al., 1998). Une grande concentration de mouettes tridactyles et de Bonaparte peut également y être observée lors de migrations annuelles (Brault et al., 1998). Ce secteur constitue une aire importante de concentration pour les oiseaux aquatiques.

En hiver, les baies des Bergeronnes constituent un site privilégié pour le canard noir. L'endroit demeure libre de glace durant tout l'hiver, ce qui permet aux oiseaux de pouvoir s'y nourrir (Lehoux et al., 1985). Selon les données provenant d'ornithologues amateurs, l'endroit aurait supporté, de 1977 à 1986, entre 1 400 et 3 050 canards noirs (Savard, 1990). Le harelde kakawi, les garrots à œil d'or ainsi que divers canards barboteurs fréquenteraient également le secteur en bon nombre durant l'hiver (Savard, 1990; Lehoux et al., 1985).

L'endroit représente également une aire d'élevage importante pour l'eider à duvet (Bédard et al., 1986). Lors de l'inventaire sommaire réalisé à l'été 1999, il a été possible de remarquer la présence de plus de 100 jeunes accompagnés de 100 adultes face à la pointe Sauvage.

La baie des Petites Bergeronnes accueille exceptionnellement des oies blanches et des bernaches du Canada durant tout l'été. Selon les inventaires sommaires réalisés en juillet 1999, entre 50 et 80 oies blanches ont pu être aperçues dans l'herbàçaie salée en rive droite de la baie. Par ailleurs, plus d'une vingtaine de bernaches du Canada étaient rassemblées à l'embouchure près de la ceinture de blocs glaciels. Ce phénomène est récent et semble s'intensifier d'année en année (Nelson Boisvert, comm. pers.).

Les grands hérons fréquentent en grand nombre les herbàçaies salées⁸ situées en amont des baies. Lors d'un inventaire aérien réalisé le 19 mai 1992, jusqu'à 12 grands hérons ont pu être observés dans la baie des Petites Bergeronnes (Brault et al., 1998). Lors des visites réalisées en 1999, plusieurs autres ont pu être aperçus, particulièrement dans l'herbàçaie salée de la baie des Grandes Bergeronnes, en aval de la route 138, et dans l'herbàçaie salée située en rive droite de la baie des Petites Bergeronnes. Aucune héronnière n'a formellement été identifiée dans le secteur immédiat des baies des Bergeronnes. Les individus aperçus pourraient provenir du site de nidification des îlets boisés ou d'une héronnière non répertoriée.

⁶ Plante aquatique qui colonise les battures sablonneuses.

⁷ Famille d'oiseaux aquatiques caractérisés notamment par un plumage dense, un bec aplati ainsi que par des pattes courtes et écartées dont les trois doigts antérieurs sont réunis par une membrane.

⁸ Étage supérieur d'un marais salé composé de peuplement végétal diversifiés, recouvert par la marée environ 5 % et moins du temps, soit lors des hautes marées de la pleine lune.

En se dirigeant vers l'est, à l'intérieur des anses, il y a aussi présence d'oiseaux migrateurs durant les migrations du printemps et de l'automne.

Il est important de mentionner qu'à partir de la limite ouest de la municipalité jusqu'à la pointe du Suroît et pénétrant dans les rivières Petite et Grande Bergeronnes, nous sommes en présence d'une aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA9). La description de ce type d'habitat faunique provient du règlement sur les habitats fauniques (D. 905-93, (1993) 125 G.O. II, 4577 (93-07-29) [c. C-61.1, r. 0.1.5]) de la Société de la faune et des parcs du Québec. Pour ce qui est de l'application, des activités et de l'administration dans un habitat faunique, vous trouverez tous les renseignements possibles dans le chapitre IV.1 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune de la Société de la faune et des parcs du Québec.

Tout le secteur de la municipalité de Les Bergeronnes est sous l'influence de la zone des remontées d'eaux froides qui est située entre Tadoussac et Les Escoumins (Naturam Environnement, 1998; Mousseau et Armellin, 1996). Le mélange des eaux profondes et des eaux de surface à cet endroit crée ainsi une zone riche en éléments nutritifs et en plancton¹⁰. Ce phénomène favorise la grande richesse marine du site.

Les baies des Bergeronnes renferment deux plaques continues de zostère marine situées à l'embouchure de chaque rivière et couvrant au total d'environ 35 ha. De nombreuses algues peuvent se retrouver accrochées sur les nombreux blocs glaciels dont l'ascophylle noueuse, le fucus bifide et le fucus vésiculeux.

Par ailleurs, la concentration des mollusques y est élevée. Les nombreuses algues offrent un habitat idéal pour les petites littorines rugueuses du Nord et les moules bleues, alors que des bancs de myes communes (clams) se retrouvent à l'embouchure des deux baies (BIOREX, 1996).

La faune ichthyenne (qui traite des poissons) profite également de la richesse des lieux. Le site constitue une aire de fraie pour le capelan (site Internet # 1). De plus, lors de l'inventaire à l'été 1999, il a été possible d'observer un grand nombre d'épinoches¹¹ à trois épines ainsi que quelques épinoches à neuf épines dans les marelles et les canaux d'irrigation des marais salés.

Finalement, dans les deux secteurs de la municipalité on remarque une concentration très importante de mammifères marins qui y trouvent une nourriture abondante. Au large, on peut observer fréquemment le béluga, le marsouin commun, le rorqual commun, le petit rorqual et la baleine bleue (Boisseau, 1998). Le secteur des deux embouchures des rivières ainsi que le secteur vers le Cap de Bon-Désir constituent également des sites d'hivernage pour le phoque du Groenland qui fréquente à l'occasion les baies libres de glace (Boisseau, 1998).

⁹ C'est un site constitué d'un marais, d'une plaine d'inondations dont les limites correspondent au niveau atteint par les plus hautes eaux selon une moyenne établie par une récurrence de deux ans, d'une zone intertidale, d'un herbier aquatique ou d'une bande d'eau d'au plus un kilomètre de largeur à partir de la ligne des basses eaux, totalisant au moins 25 hectares, caractérisé par le fait qu'il est fréquenté par des oies, des bernaches ou des canards lors des périodes de nidification ou de migration et où l'on en dénombre au moins 50 par kilomètre de rivage ou 1,5 par hectare; lorsque les limites de la plaine d'inondations ne peuvent être ainsi établies, celles-ci correspondent à la ligne naturelle des hautes eaux.

¹⁰ Ensemble d'organismes, mono- ou pluricellulaires, végétaux (phytoplancton) ou animaux (zooplancton), de tailles très variables, appartenant à des groupes très divers, vivant en suspension dans l'eau et dont les déplacements plus ou moins passifs sont déterminés par les courants.

¹¹ Petite famille de poissons qui sont caractérisés par leur grande tolérance à diverses conditions environnementales (ex. certaines espèces vivent presque uniquement en eau salée et froide).

Selon Dryade (1980), la partie amont des baies des Bergeronnes renfermerait plus de 68 ha de marais salé, répartis en plusieurs plaques discontinues. La majeure partie de cette superficie, soit 44 ha d'herbaciaie salée, se retrouve dans la baie des Petites Bergeronnes et dans le lac salé. La baie des Grandes Bergeronnes compterait, quant à elle, 6 ha de marais à spartine alterniflore¹² et 18 ha d'herbaciaie salée. Notons que la bande de spartine alterniflore bordant la rive gauche de la rivière n'aurait pas été observée lors de la visite de l'été 1999, de sorte que les marais salés du site sont aujourd'hui essentiellement composés d'herbaciaies salées.

Selon l'inventaire réalisé à l'été 1999, l'herbaciaie salée de la rive droite de la baie des Petites Bergeronnes et celles de la baie des Grandes Bergeronnes seraient les secteurs les plus productifs. En moyenne, plus de 20 % de leur superficie est couverte par des marelles¹³ et des canaux d'irrigations où l'on retrouve la ruppie maritime¹⁴. Ces zones constituent un site majeur de fraie pour les épinoches et renferment une grande concentration d'invertébrés. De plus, la diversité végétale y est considérable. L'herbaciaie salée abrite, à elle seule, plus d'une quinzaine d'espèces végétales.

Dans les herbaciaies salées situées en rive gauche de la baie des Petites Bergeronnes ainsi que dans le lac salé, la composition végétale est dominée par la salicorne d'Europe. Sur la rive gauche de la baie des Petites Bergeronnes, une portion du territoire localisée au sud de la route provinciale 138 aurait autrefois fait partie intégrante de l'herbaciaie salée située à proximité. Coupé de ses apports en eau salée par un chemin, ce milieu se serait progressivement transformé en prairie à graminées. Seule la présence de quelques espèces végétales typiques des marais salés témoigne de l'occurrence passée d'une herbaciaie salée.

Ce site renferme une grande diversité d'écosystèmes favorisant la richesse faunique et floristique particulière de ce milieu. En plus des marais salés, les baies des Bergeronnes sont bordées par de nombreux escarpements rocheux où poussent, entre autres, le genévrier commun et la campanule à feuille ronde. On retrouve aussi quelques secteurs sablonneux colonisés par l'élyme des sables, la gesse maritime et quelques ombellifères. Le secteur de la pointe Sauvage abrite, quant à lui, une sapinière à bouleaux blancs et à érables rouges, ainsi qu'une pessière¹⁵ humide avec quelques secteurs tourbeux. À proximité du lac salé, une pinède¹⁶ à pins Gris est située sur les affleurements rocheux à l'est et une petite cédrière¹⁷ au nord. Finalement, face à la batture à Théophile, une tourbière est également présente.

¹² Plante d'un vert pâle, caractéristique des marais littoraux, qui supporte la forte salinité de l'eau de mer.

¹³ Les marelles proviennent des glaces qui, en se soulevant aux grandes marées du printemps, emportent quelquefois à leur base des plaques de substrat du marais y laissant une cavité qui les constitueront.

¹⁴ Herbacée délicate et généralement de petite taille (long. 0,25 m); aquatique, remarquable par son allure un peu raide, par l'étalement en éventail de ses branches et par ses ombelles de fruits. Nettement aquatique, la ruppie maritime vit dans les mares peu profondes des marais salés; en bordure des eaux salées ou saumâtres, mais dont la salinité dépasse 0,3 %. La ruppie ne tolère pas les vagues, mais supporte de fortes variations de salinité.

¹⁵ Peuplement forestier, naturel ou planté, dominé par des épinettes.

¹⁶ Peuplement forestier, naturel ou planté, dominé par des pins.

¹⁷ Peuplement forestier, naturel ou planté, dominé par des cèdres.

Il est important de noter la présence dans le secteur du troscart de Gaspésie (*Triglochin gaspense*), une plante endémique¹⁸ du nord-est de l'Amérique (Boisseau, 1998). Cette plante est d'ailleurs susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable (Lavoie, 1992).

4 Fiches descriptives des SAF de la municipalité

Dans cette partie, les fiches descriptives présentent les principaux résultats des données recueillies sur le terrain pour chaque SAF de la municipalité. Par ailleurs, vous trouverez, à l'annexe A, les fiches remplies lors du recensement ainsi que des photographies prises durant la caractérisation sur le terrain (Annexe B).

Les fiches donnent les informations utiles sur les trois types de SAF que l'on peut retrouver, soit :

- ⇒ **Site**
- ⇒ **Accès**
- ⇒ **Fenêtre**

L'appellation site désigne un territoire public ou privé de grande valeur et désigné comme tel en raison de son caractère exceptionnel (historique, habitats littoraux d'intérêt, biologique, écologique, etc.). L'accès est un emplacement de propriété publique ou privée, limitrophe au Saint-Laurent, offrant à la population en général un contact physique avec celui-ci. La fenêtre désigne un territoire public ou privé où il est possible d'observer le milieu marin sans avoir d'accès au littoral.

Lorsque le SAF se retrouve à l'intérieur ou tout près d'un habitat littoral d'intérêt, nous retrouvons sur la fiche un endroit qui le mentionne. De plus, une carte localise de façon détaillée chaque SAF. Finalement, le reste de la fiche est composé de données physiques (accessibilité, degré d'accessibilité, distance du fleuve, aménagement existant et prévu, longueur de la rive accessible et présence de pente) et de caractéristiques spécifiques à ce site d'observation terrestre (potentiels et contraintes).

Un total de sept fiches sont présentées pour le territoire de cette municipalité, ce qui représente cinq accès et deux fenêtres recensés. Parmi ceux-ci, deux accès sont également des sites à cause de leurs nombreuses caractéristiques biologiques et historiques.

Tout d'abord, le camping Paradis Marin (SAF # 1) est un site privilégié pour les campeurs et surtout pour les kayakistes. Sur le fleuve, il sera possible d'être à l'affût du spectacle des baleines, des phoques et de la multitude d'oiseaux.

Ensuite, il y a le Centre d'interprétation et d'observation Cap-de-Bon-Désir (SAF # 2) qui se retrouve au cœur du Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et qui est un site exceptionnel pour admirer, à partir du rivage, diverses espèces de mammifères marins. Dans un cadre enchanteur, des naturalistes dévoilent aux visiteurs des secrets de l'estuaire du Saint-Laurent et de la vie sur ses rives. Des activités d'interprétation variant entre 30 et 90 minutes portant sur les mammifères marins, la navigation, le fleuve Saint-Laurent et ses occupants, les Amérindiens, etc., ont lieu deux fois par jour en saison. Le phare du Cap-de-Bon-Désir, toujours en fonction, voisine le Centre d'interprétation qui offre une exposition interactive ainsi qu'un aquarium d'eau salée contenant des organismes vivants (site Internet # 2).

¹⁸ S'applique à une espèce dont l'aire est restreinte.

Le camping Bon-Désir (SAF # 3) est un site magnifique d'où l'observation des mammifères marins ainsi que les oiseaux est possible. Notons aussi la présence de sentiers pédestres, de belvédères, d'une piste cyclable, d'étangs pour les pédalos et des aires de pique-nique qui donnent sur le fleuve.

Le sentier polyvalent du club Le Morillon (SAF # 4) est un superbe sentier de 11 km, aller seulement, en bordure du fleuve et situé en forêt. À pied ou en vélo, il permet de contempler la nature et ses animaux sauvages ainsi que la mer et ses mammifères marins. Il commence à côté de la piste d'avion (juste avant le quai), passe dans le Camping Bon-Désir et se termine au Paradis Marin (après le Centre d'interprétation et d'observation du Cap-de-Bon-Désir). Durant l'hiver, le sentier se transforme en piste de ski de fond (site Internet # 2).

L'aire de repos (SAF # 5) est l'endroit idéal pour le pique-nique et la détente. Des tables à pique-nique sans toit et un petit observatoire couvert font partie des installations. En direction du quai, sur la rue de la Mer (site Internet # 2).

Le sentier de la plage (SAF # 6) est un lieu de rêve pour les amoureux de la mer et pour les amateurs...d'eau glacée ! Entre 4⁰ et 7⁰ C , cette eau qui fait le bonheur des baleines (elles ont une bonne épaisseur de graisse) vous plaira sûrement... mais pour une courte durée ! Pour trouver cette plage non surveillée et non aménagée, prenez la rue de la Mer en direction du quai et le chemin de terre qui mène à l'aire de repos, tout près de la piste d'avion. Juste à l'entrée de ce chemin, il y a un petit espace de stationnement sur votre droite et un petit sentier qui descend jusqu'à la mer (site Internet # 2).

Le quai, la marina ainsi que le Centre Archéo Topo (SAF # 7) sont les meilleurs endroits pour accéder à la mer. Situé en bordure de mer, le Centre Archéo Topo propose la découverte de 8000 ans d'histoire et du travail des archéologues en Haute-Côte-Nord. Une visite de l'exposition interactive, des ateliers, des excursions terrestres et marines permet de joindre le plaisir à l'apprentissage (site Internet # 3). Le quai et la marina sont deux endroits qui offrent aux navigateurs ainsi qu'aux touristes de se rendre directement sur le fleuve pour l'observation d'un spectacle féérique.

Carte 2 – Camping Paradis marin (SAF # 1), Cap-de-Bon-Désir (SAF # 2) et camping Bon Désir (SAF # 3)

Tableau 1 - Fiche descriptive du camping Paradis marin de Les Bergeronnes

Municipalité	Les Bergeronnes	Site	X
MRC	Haute-Côte-Nord	Accès	X
Propriétaire	Dominique Simard	Fenêtre	
No du site	1	Milieu fragile	X
Nom	Camping Paradis marin		

Accessibilité	Par la route 138, en direction de Baie-Comeau, vous tournez à droite, à environ 7 350 mètres après le viaduc de la municipalité de Les Bergeronnes. Ensuite, vous tournez à droite après environ 630 mètres. L'accueil du camping se trouve à environ 600 mètres au bout du chemin.
---------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Degré d'accessibilité	L'accessibilité est facile, mais le chemin est en gravier.
-----------------------	------------------------------------------------------------

Distance du fleuve	Entre 0 et 250 mètres
--------------------	-----------------------

Aménagement existant	Accueil, aire de camping pour tentes et roulottes avec stationnement, tables de pique-nique et descente pour kayak.
----------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Aménagement prévu	Aucun
-------------------	-------

Longueur de la rive accessible	Environ 400 mètres
--------------------------------	--------------------

Présence de pente	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Pourcentage de la pente (%)	<input type="checkbox"/>
	Non	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Intérêt(s)	Un endroit magnifique pour l'observation des mammifères marins et des oiseaux migrateurs. Il est relativement protégé pour mettre à l'eau et cela peu importe le niveau de la marée. C'est aussi un site exceptionnel pour la plongée.
------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Problème(s)	Aucun
-------------	-------

Tableau 2 - Fiche descriptive du Cap-de-Bon-Désir de Les Bergeronnes

Municipalité	Les Bergeronnes	Site	<input checked="" type="checkbox"/>
MRC	Haute-Côte-Nord	Accès	<input checked="" type="checkbox"/>
Propriétaire	Parcs Canada	Fenêtre	<input type="checkbox"/>
No du site	2	Milieu fragile	<input type="checkbox"/>
Nom	Cap de Bon-Désir		

Accessibilité	Par la route 138, en direction de Baie-Comeau, vous tournez à droite, à environ 6 800 mètres après le viaduc de la municipalité de Les Bergeronnes. Ensuite, l'accueil se trouve à environ 1 200 mètres au bout de ce chemin.	
Degré d'accessibilité	L'accessibilité est facile et bien indiquée.	
Distance du fleuve	Entre 0 et 250 mètres	
Aménagement existant	Accueil, centre d'interprétation, bâtiment sanitaire, phare et sentiers.	
Aménagement prévu	Aucun	
Longueur de la rive accessible	Environ 175 mètres	
Présence de pente	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Pourcentage de la pente (%) <input type="text" value="0 - 10"/>
Intérêt(s)	Un endroit magnifique pour l'observation des mammifères marins et des oiseaux migrateurs.	
Problème(s)	Aucun	

Tableau 3 - Fiche descriptive du camping Bon-Désir de Les Bergeronnes

Municipalité	Les Bergeronnes	Site	
MRC	Haute-Côte-Nord	Accès	X
Propriétaire	Municipalité	Fenêtre	
No du site	3	Milieu fragile	
Nom	Camping Bon-Désir		

Accessibilité	Par la route 138, en direction de Baie-Comeau, l'entrée du camping se situe à environ 4 300 mètres après le viaduc de la municipalité de Les Bergeronnes.
---------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Degré d'accessibilité	L'accessibilité est très facile
-----------------------	---------------------------------

Distance du fleuve	Entre 0 et 600 mètres
--------------------	-----------------------

Aménagement existant	Accueil, aire de camping pour tentes et roulotte avec stationnement, belvédère, étangs et sentier pédestre.
----------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Aménagement prévu	Aucun
-------------------	-------

Longueur de la rive accessible	Environ 400 mètres
--------------------------------	--------------------

Présence de pente	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Pourcentage de la pente (%)	<input type="text" value="0 - 15"/>
-------------------	-----------------------------------------	------------------------------	-----------------------------	-------------------------------------

Intérêt(s)	A plusieurs endroits, il est possible de voir le fleuve, des mammifères marins, des oiseaux marins et migrateurs. Très beau point de vue.
------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Problème(s)	Aucun
-------------	-------

Carte 3 – Sentier polyvalent du club Le Morillon (SAF # 4)

Tableau 4 – Fiche descriptive du sentier polyvalent du club Le Morillon de Les Bergeronnes

Municipalité	Les Bergeronnes	Site	
MRC	Haute-Côte-Nord	Accès	
Propriétaire	Club Plein-Air le Morillon	Fenêtre	X
No du site	4	Milieu fragile	
Nom	Sentier polyvalent du club Le Morillon		

Accessibilité	Il y a six endroits pour prendre le sentier, mais je vais décrire le début et la fin. Par la route 138, en direction de Baie-Comeau, vous entrez à gauche, dans la municipalité de Les Bergeronnes, juste avant le viaduc, par la rue de la Rivière. Ensuite, vous tournez à droite sur la première rue et après, vous tournez encore à droite sur la rue de la Mer. Après environ 1 370 mètres, à gauche, il y a le début du sentier. Pour ce qui est de l'autre accès, par la route 138, en direction de Baie-Comeau, à environ 7 460 mètres après le viaduc, vous tournez à droite sur le chemin de l'Anse. Le sentier se situe à environ 50 mètres à droite.
---------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Degré d'accessibilité	L'accessibilité est très facile
-----------------------	---------------------------------

Distance du fleuve	Entre 20 et 1 000 mètres
--------------------	--------------------------

Aménagement existant	Sentier pédestre, cycliste et pour ski de fond. À l'entrée principale et à trois autres endroits, il est permis de se stationner sur le bord de la route.
----------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Aménagement prévu	Aucun
-------------------	-------

Longueur de la rive accessible	0 mètre
--------------------------------	---------

Présence de pente	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Pourcentage de la pente (%)	<input type="text" value="0 - 25"/>
-------------------	----------------------------------------------------------------------	-----------------------------	-------------------------------------

Intérêt(s)	À plusieurs endroits, il est possible de voir le fleuve, des mammifères marins, des oiseaux marins et migrateurs.
------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Problème(s)	Le manque de stationnement.
-------------	-----------------------------

Carte 4 – Aire de repos (SAF # 5), sentier de la plage (SAF # 6) et quai et marina (SAF # 7)

Tableau 5 – Fiche descriptive de l’aire de repos de Les Bergeronnes

Municipalité	Les Bergeronnes	Site	
MRC	Haute-Côte-Nord	Accès	
Propriétaire	Municipalité	Fenêtre	X
No du site	5	Milieu fragile	
Nom	Aire de repos		

Accessibilité	Par la route 138, en direction de Baie-Comeau, vous entrez à gauche, dans la municipalité de Les Bergeronnes, juste avant le viaduc, par la rue de la Rivière. Ensuite, vous tournez à droite sur la première rue et après, vous tournez encore à droite sur la rue de la Mer. L'entrée du site se situe à gauche, à environ 1 500 mètres. Ensuite, l'aire de repos se trouve à environ 600 mètres.
---------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Degré d'accessibilité	L'accessibilité est facile.
-----------------------	-----------------------------

Distance du fleuve	Environ 25 mètres
--------------------	-------------------

Aménagement existant	Stationnement pour une vingtaine de véhicules, tables de pique-nique et un belvédère.
----------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

Aménagement prévu	Aucun
-------------------	-------

Longueur de la rive accessible	0 mètre
--------------------------------	---------

Présence de pente	Oui	<input type="checkbox"/>	Pourcentage de la pente (%)	<input type="checkbox"/>
	Non	X		

Intérêt(s)	Le site permet d'observer des oiseaux marins, migrateurs et parfois des mammifères marins. La vue sur le fleuve est magnifique.
------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Problème(s)	Lorsqu'il y a du vent, celui-ci soulève une bonne quantité de sable qui se trouve dans le chemin d'accès.
-------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------

Tableau 6 – Fiche descriptive du sentier de la plage de Les Bergeronnes

Municipalité	Les Bergeronnes	Site	
MRC	Haute-Côte-Nord	Accès	X
Propriétaire	Municipalité	Fenêtre	
No du site	6	Milieu fragile	
Nom	Sentier de la plage		

Accessibilité	Par la route 138, en direction de Baie-Comeau, vous entrez à gauche, dans la municipalité de Les Bergeronnes, juste avant le viaduc, par la rue de la Rivière. Ensuite, vous tournez à droite sur la première rue et après, vous tournez encore à droite sur la rue de la Mer. Après environ 1 500 mètres, à gauche, vous prenez le chemin de terre. L'accès à la plage se trouve à environ 5 mètres à droite.
Degré d'accessibilité	L'accessibilité est facile, mais le sentier est dans un mauvais état.
Distance du fleuve	Entre 0 et 120 mètres
Aménagement existant	Stationnement pour deux véhicules et sentier pour se rendre à la plage.
Aménagement prévu	Aucun
Longueur de la rive accessible	Environ 500 mètres
Présence de pente	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Pourcentage de la pente (%) <input type="text" value="0 - 10"/>
Intérêt(s)	Une fois arrivé sur la plage, il est possible d'observer des oiseaux marins, migrateurs et parfois des mammifères marins. À partir de la plage, la vue sur le littoral est superbe.
Problème(s)	L'état du sentier est mauvais.

Tableau 7 – Fiche descriptive du quai et de la marina de Les Bergeronnes

Municipalité	Les Bergeronnes	Site	X
MRC	Haute-Côte-Nord	Accès	X
Propriétaires	Pêches et Océans Canada (quai) Club nautique des Bergeronnes inc. (marina) Municipalité (Archéo-Topo)	Fenêtre	
No du site	7	Milieu fragile	X
Nom	Quai et marina		

Accessibilité	Par la route 138, en direction de Baie-Comeau, vous entrez à gauche, dans la municipalité de Les Bergeronnes, juste avant le viaduc, par la rue de la Rivière. Ensuite, vous tournez à droite sur la première rue et après, vous tournez encore à droite sur la rue de la Mer. Le quai et la marina se situent au bout de cette rue à environ 2 000 mètres.
---------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Degré d'accessibilité	L'accessibilité est facile.
-----------------------	-----------------------------

Distance du fleuve	0 mètre
--------------------	---------

Aménagement existant	Quai en béton, marina, ponton en bois, mise à l'eau, capitainerie, restaurant, toilettes, centre archéologique ainsi que trois stationnements avec une capacité d'environ 50 véhicules.
----------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Aménagement prévu	Aucun
-------------------	-------

Longueur de la rive accessible	Environ 200 mètres
--------------------------------	--------------------

Présence de pente	Oui <input checked="" type="checkbox"/> X Non <input type="checkbox"/>	Pourcentage de la pente (%) <input type="text" value="0 - 10"/>
-------------------	---------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------

Intérêt(s)	Sur le site, la vue sur la sortie de la rivière des Grandes Bergeronnes et du fleuve est magnifique. Il est aussi possible d'observer des oiseaux marins, migratoires et parfois des mammifères marins.
------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Problème(s)	Aucun
-------------	-------

5 Discussion

Au niveau du secteur marin, les principales sources actuelles de perturbation proviennent :

- ⇒ Des croisières d'observation des baleines.
- ⇒ Du dérangement de la faune occasionné par la présence des touristes (favoriserait la prédation des jeunes eiders à duvet par les goélands lors de la période d'élevage des petits).
- ⇒ De la circulation maritime intense qui dérangerait le comportement du béluga (Boisseau, 1998).

Toutefois, ces perturbations seraient limitées en raison de la réglementation et du contrôle exercé par le Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, notamment au niveau de l'achalandage maritime.

Le secteur de la pointe Sauvage, malgré les nombreuses perturbations passées, jouit actuellement d'une quiétude relative depuis la signature de la servitude de conservation. Celle-ci limite la pratique de certaines activités. On prévoit ainsi la protection, la conservation et la mise en valeur des habitats naturels et la réalisation de toutes activités pouvant mener à bien cet objectif. De plus, certaines activités comme la coupe forestière, la chasse et le drainage, ne pourront plus être pratiquées sur les terres visées. Ce secteur est donc, pour l'instant, protégé.

Toutefois, la présence du sentier gravelé donnant accès à la pointe Sauvage aurait eu pour effet de limiter l'introduction de l'eau salée dans l'herbaçaie, de sorte que le milieu ne semble aujourd'hui alimenté en eau salée que par quelques tuyaux placés sous le sentier.

La plaque d'herbaçaie salée située en rive gauche de la baie aurait aussi subi un piétinement important par les bovins d'élevage, qui venaient y paître jusqu'à tout récemment, ainsi que par le passage répété des VTT.

Par le passé, l'herbaçaie salée de la baie des Grandes Bergeronnes aurait fait l'objet de remblayages importants lors de la construction du pont de la route provinciale 138 (Mousseau et Armellin, 1996). La plaque d'herbaçaie salée située en rive droite de la baie, en aval de la route provinciale 138, aurait elle aussi subi un piétinement important par les bovins d'élevage qui venaient y paître régulièrement ainsi que par le passage répété des VTT, comme en témoignent les traces relevées en amont du pont de la route 138 lors de la visite de l'été 1999.

La municipalité de Les Bergeronnes rejette toujours ses eaux usées non traitées dans le secteur amont de la rivière des Grandes Bergeronnes, près de l'ancien pont de la route 138 (Naturam Environnement, 1998). Cette pratique a assurément des effets sur la concentration des coliformes fécaux présents dans l'eau, particulièrement dans le secteur de la baie des Grandes Bergeronnes.

Destination par excellence pour l'observation des baleines, le kayak de mer et la plongée sous-marine, Les Bergeronnes charme par son histoire, sa nature, son calme et son accueil. Quelques autres activités au programme : Festival de la baleine bleue, excursions aux baleines ou sur demande, école de voile, survol en avion, chasse et pêche, randonnée pédestre et à vélo et centre d'interprétation (site Internet # 4).

Finalement, il est important de mentionner que sur le territoire de cette municipalité, il y a environ 9 km de routes, de rues et de sentiers qui permettent de voir le fleuve. Notons également 5,2 km de plages présents à Les Bergeronnes; dont 0,5 km accessible par un chemin ou un sentier et 4,7 km accessible en kayak ou autre embarcation.

6 Sensibilité écologique

Parmi l'ensemble des habitats littoraux de l'estuaire maritime, l'importance écologique des baies des Bergeronnes pourrait se qualifier de très élevée. La richesse de la faune avienne, de la faune marine et la présence d'un grand nombre d'écosystèmes au même endroit rendent cet endroit unique.

7 Recommandations pour le développement durable des SAF

En fonction des caractéristiques du site, il apparaît souhaitable que le développement de ce milieu à valeur écologique très élevée soit axé à la fois vers la conservation, la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel. Ces vocations de développement sont justifiées par l'importance des marais salés qu'abrite le site à la fois en termes de superficie à l'échelle de l'estuaire du Saint-Laurent que par sa richesse faunique élevée.

Dans le sens de ces vocations, les principales orientations de développement durable suggérées sont les suivantes :

- **Confirmer et consolider la vocation de conservation du site :**
 - Obtenir un statut de protection des terres privées du secteur non protégées par l'application de mesures contractuelles de protection, particulièrement le secteur de la baie des Petites Bergeronnes (signatures de servitude de conservation).
 - Limiter les superficies vouées au pâturage.
 - Examiner la possibilité d'inclure une portion additionnelle de la zone marine des baies, à l'intérieur des limites du Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent.
 - Porter une attention particulière, lors d'activité d'interprétation, aux secteurs sensibles, comme les herbaçaias salées, les affleurements rocheux et la prairie maritime.
 - Évaluer la possibilité de restauration de certains habitats perturbés (herbaçaias salée de la baie des Petites Bergeronnes par exemple).
 - Évaluer la possibilité de mettre en place des mesures de concertation visant une gestion intégrée des ressources du milieu.
 - Examiner la possibilité de restaurer les herbaçaias salées en rive gauche de la baie des Petites Bergeronnes, par exemple en aménageant les canaux d'irrigation pour favoriser la recolonisation des plantes halophiles¹⁹.
 - Évaluer la possibilité de réduire l'apport d'eaux usées acheminées directement dans la baie des Grandes Bergeronnes.
- **Consolider les activités de mise en valeur ainsi que d'observation des baleines et du panorama estuarien en lien avec la vocation de conservation :**
 - Tirer profit des infrastructures en place.
 - Améliorer la capacité d'accueil à proximité de la baie des Petites Bergeronnes.

¹⁹ Se dit d'un organisme vivant en milieu salé.

- Améliorer le quai en termes de capacité et de facilité pour aider les remorques à mettre leur bateau à l'eau (réparer la rampe de mise à l'eau, augmenter le nombre de stationnements, etc.).
 - Évaluer la possibilité de mettre en place un réseau d'auto-interprétation (panneaux, belvédères) ou d'interprétation guidée du milieu pour les SAF # 4 au # 7.
 - Intégrer les éléments archéologiques et les éléments naturels dans la mise en valeur du site.
- **Favoriser l'établissement de liens de partenariat entre les différents organismes impliqués dans la mise en valeur et la conservation :**
 - Réunir les intervenants à différentes occasions.
 - Planifier des circuits intégrateurs.
 - **Consolider les activités de mise en valeur des fours basques, de l'anse à la Cave, situés à l'Est du Cap de Bon-Désir en lien avec la vocation de conservation :**
 - Obtenir un statut de protection des terres privées du secteur non protégées par l'application de mesures contractuelles de protection.
 - Intégrer les éléments archéologiques et les éléments naturels dans la mise en valeur du site.

8 Prise en charge des sites d'importance

Compte tenu des potentiels et des contraintes soulevés, la mise en place d'un éventuel projet d'intervention s'avérerait tout à fait réalisable. Certaines composantes d'un tel projet pourraient cependant nécessiter, avant leur réalisation, un exercice préalable d'évaluation de leur faisabilité. Une telle évaluation devrait aborder principalement les aspects touchant l'acquisition des terrains privés pour fins de conservation, l'incorporation d'une portion marine additionnelle à l'intérieur du Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et la restauration d'habitats perturbés.

Ce projet de développement durable pourrait avoir comme avantage **d'augmenter la rétention touristique régionale par la mise en valeur d'un pôle d'attraction du circuit touristique régional**. La mise en valeur de ces secteurs pourrait également avoir comme avantage de permettre l'établissement d'un système de suivi des populations animales et de l'évolution générale de cet habitat. De plus, cela permettrait d'acquérir des connaissances supplémentaires sur les autres composantes biologiques du secteur (poissons, invertébrés, algues, etc.) et sur les relations écologiques entre les diverses espèces fauniques et floristiques ainsi qu'entre ces espèces et le milieu.

La gestion des activités sur le site des baies de Les Bergeronnes est actuellement assurée par sept principaux groupes d'intervenants, soit le Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, Héritage canadien du Québec, la Société canadienne de conservation de la nature, le ministère des Ressources naturelles, les propriétaires des lots privés et la municipalité de Les Bergeronnes.

La gestion et la prise en charge du site pourraient être facilitées par la création d'un comité conjoint réunissant les membres intéressés de chacun des groupes d'intervenants mentionnés ci-haut. La gestion par un tel comité conjoint permettrait d'assurer une gestion

compatible avec la vocation de conservation et de mise en valeur intégrale des éléments du milieu. Par ailleurs, une collaboration étroite d'organismes régionaux tels que le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire, l'Association touristique régionale de Manicouagan et le Centre local de développement devrait également être envisagée.

9 Références

- BÉDARD, J., J. GAUTHIER et J. MUNRO. 1986. « La distribution de l'Eider à duvet durant l'élevage des canetons dans l'estuaire du Saint-Laurent » dans A. Reed (éditeur). *Les eiders au Canada*. SCF, Ottawa, Série de rapports techniques n. 47, p. 12-19.
- BIOREX, 1996. *Création d'une base de données géoréférencées sur les ressources halieutiques et leurs habitats: Fjord du Saguenay et estuaire maritime du Saint-Laurent*. Présenté à Pêche et Océan. Rapport méthodologique version préliminaire. (annexe 2: fiches descriptives des ressources par municipalité)
- BOISSEAU, G. 1998. *Projet d'inventaire et de cartographie des aires protégées et des milieux naturels d'intérêt du Québec méridional*. Rapport final préparé pour le World Wildlife Fund et l'Union Québécoise pour la Conservation de la nature. xxp. + annexes.
- BRAULT, M., C. BRASSARD ET D. DORAIS. 1998 (non publié). *Inventaire aérien des aires de concentration d'oiseaux aquatiques de la Côte-Nord, automne 1991-printemps 1992*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, région Côte-Nord (09).
- DRYADE, 1980. *Habitas propices aux oiseaux migrants. Le long des rives de la rivière Richelieu, de la rivière Outaouais, du fleuve Saint-Laurent, de l'estuaire du Saint-Laurent, de la côte nord du golfe du Saint-Laurent, de la péninsule gaspésienne et des Îles-de-la-Madeleine*. Service canadien de la faune.
- HEPPELL, M., I. Picard, F. Bélisle et C. Théberge. *Guide d'intervention en matière de protection et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt de la rive nord de l'estuaire maritime*. 2000. Version finale présentée au Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire. 7 p. + 13 fiches + annexes.
- LAVOIE, G. 1992. *Plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec*. Ministère de l'Environnement du Québec, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 180 p.
- LEHOUX, D., A. BOURGET, P. DUPUIS ET J. ROSA. 1985. *La sauvagine dans le Saint-Laurent (Fleuve, estuaire et golfe)*. Environnement Canada, Service canadien de la faune-Région du Québec. 76 p. + annexes.
- MOUSSEAU, P. ET A. ARMELLIN. 1996. *Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du secteur d'étude Estuaire maritime*. Environnement Canada-Région du Québec, Conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent. Rapport technique, Zone d'intervention prioritaire 18, 340 p.
- NATURAM ENVIRONNEMENT INC. 1998. "Profil de la rive nord de l'estuaire" dans *Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) de la rive Nord de l'estuaire maritime du fleuve Saint-Laurent*. Préparé pour le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire, p. 1-1 à 1-39.

SAVARD, J.-P. L. 1990. *Population de sauvagine hivernant dans l'estuaire du Saint-Laurent : Écologie, distribution et abondance*. Environnement Canada, Service canadien de la faune-Région du Québec. Série de rapports techniques no. 89.

Site internet :

1 : http://www.slv2000.qc.ec.gc.ca/plan_action/phase2/biodiversite/habitats/sauvage_f.htm

2 : http://web4net.net/bergeronnes/tourisme/centre_interpretation/Default1.htm

3 : http://web4net.net/bergeronnes/tourisme/centre_interpretation/Default2.htm

4 : <http://www.bergeronnes.net/>

Annexe A - Fiches descriptives détaillées des SAF

FICHE : 1

NOM : Camping du Paradis marin

Localisation

Mun : Les Bergeronnes

MRC : Haute-Côte-Nord

Coord. : 5 347 147
465 767

Site	
Accès	X
Fenêtre	
Milieu fragile	

Site, accès ou fenêtre

En opération	X
En réalisation	
Projeté	
Fermé	

Degré d'accessibilité

<input checked="" type="checkbox"/>	Facile
<input type="checkbox"/>	Difficile

Propriétaire(s)

Dominique simard

Organismes

Aucun

Organisme(s) impliqué(s)

Mer et monde (club de kayak)

Composantes

Réalisées

Stationnement	X
Aire de camping	X
Accueil	X
Tables de pique-nique et poubelles	X
Mise à l'eau	X

Photographie :

Panoramique du camping du Paradis marin # 1 et # 2
Camping du Paradis marin # 1 au # 8

DESCRIPTION # : 1



Superficie : 100 000 m ²	Nature du sol : 1 Roc et sable
Relief de la rive : Pente modérée	2 Roc et sable
Longueur de la rive :	Végétation : 1 N.D. (non disponible)
total : 350 m	2 Arbustes
naturelle : 100% type : roc et sable	Exposition :
artificielle type :	soleil : 75%
reconstituée : type :	vent : 50%
Présence de pente : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
pourcentage : entre 1 et 5 %	
Intérêt(s) particuliers(s) : vue sur le fleuve et la possibilité d'observer des oiseaux migrateurs, marins et des mammifères marins	
Problème(s) particulier(s) : Aucun	
Observation de mammifères marins : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Observation d'oiseaux : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

Utilisation

Zonage : public
Utilisateur(s) : les touristes

Réalisation

Intervention(s) prévue(s) :
Échéance(s) prévue(s) :

Remarques

Observation(s) :
Recommandation(s) :
type :
Coûts :

Référence(s) documentaire(s) :

Date du relevé de terrain : 21 juin 2001

par : Dominic Francoeur

FICHE : 2

NOM : Cap-de-Bon-Désir

Localisation

Mun : Les Bergeronnes
MRC : Haute-Côte-Nord
Coord. : 5 346 620 465 137

Site	<input checked="" type="checkbox"/>
Accès	<input checked="" type="checkbox"/>
Fenêtre	<input type="checkbox"/>
Milieu fragile	<input type="checkbox"/>

Site, accès ou fenêtre

En opération	<input checked="" type="checkbox"/>
En réalisation	<input type="checkbox"/>
Projeté	<input type="checkbox"/>
Fermé	<input type="checkbox"/>

Degré d'accessibilité

<input checked="" type="checkbox"/> Facile
<input type="checkbox"/> Difficile

Propriétaire(s)

Parcs Canada

Organismes

Parc marin du saguenay - Saint-Laurent
Transport Québec

Organisme(s) impliqué(s)

Explo-Nature

Composantes

Réalisées

Centre d'interprétation et accueil	<input checked="" type="checkbox"/>
Bloc sanitaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Phare	<input checked="" type="checkbox"/>
Sentier	<input checked="" type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

Photographie :

Panoramique du Cap-de-bon-Désir # 1 et # 2
Cap-de-Bon-Désir # 1 au # 16

DESCRIPTION # : 2



Superficie : 100 000 m ²	Nature du sol : 1 Roc
Relief de la rive : Pente modérée à forte	2 Roc
Longueur de la rive :	Végétation : 1 N.D. (non disponible)
total : 100 m	2 Arbres et arbustes
naturelle : 100% type : roc	Exposition :
artificielle type :	soleil : 50%
reconstituée : type :	vent : 50%
Présence de pente : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
pourcentage : entre 1 et 10 %	
Intérêt(s) particuliers(s) : vue sur le fleuve et la possibilité d'observer des oiseaux migrateurs, marins et des mammifères marins	
Problème(s) particulier(s) : Aucun	
Observation de mammifères marins : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Observation d'oiseaux : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

Utilisation

Zonage : public
Utilisateur(s) : les touristes

Réalisation

Intervention(s) prévue(s) :
Échéance(s) prévue(s) :

Remarques

Observation(s) :
Recommandation(s) :
type :
Coûts :

Référence(s) documentaire(s) :

Date du relevé de terrain : 21 juin 2001

par : Dominic Francoeur

FICHE : 3

NOM : Camping Bon Désir

Localisation

Mun : Les Bergeronnes
MRC : Haute-Côte-Nord
Coord. : 5 346 305
462 776

Site	
Accès	X
Fenêtre	
Milieu fragile	

Site, accès ou fenêtre

En opération	X
En réalisation	
Projeté	
Fermé	

Degré d'accessibilité

<input checked="" type="checkbox"/>	Facile
<input type="checkbox"/>	Difficile

Propriétaire(s)

Municipalité de Les Bergeronnes

Organismes

Corporation touristique de Les Bergeronnes

Organisme(s) impliqué(s)

Aucun

Composantes

Réalisées

Accueil	X
Terrain de camping	X
Bancs, blocs sanitaires, aire de jeux, étangs et salle communautaire	X
Sentiers	X

Photographie :

Panoramique du camping Bon Désir # 1 et # 2
Camping Bon Désir # 1 au # 11

DESCRIPTION # : 3



Superficie :	425 000 m ²	Nature du sol :	1	Roc
Relief de la rive :	Pente modérée à forte		2	Roc
Longueur de la rive :		Végétation :	1	N.D. (non disponible)
total :	500 m		2	Arbres et arbustes
naturelle :	100% type : roc	Exposition :		
artificielle :	type :	soleil :	50%	
reconstituée :	type :	vent :	50%	
Présence de pente :		oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
pourcentage :	entre 1 et 10 %			
Intérêt(s) particuliers(s) : vue sur le fleuve et la possibilité d'observer des oiseaux migrateurs, marins et des mammifères marins				
Problème(s) particulier(s) : Aucun				
Observation de mammifères marins :		oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Observation d'oiseaux :		oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

Utilisation

Zonage : public
Utilisateur(s) : les touristes

Réalisation

Intervention(s) prévue(s) :
Échéance(s) prévue(s) :

Remarques

Observation(s) :
Recommandation(s) :
type :
Coûts :

Référence(s) documentaire(s) :

Date du relevé de terrain : 21 juin 2001

par : Dominic Francoeur

FICHE : 4

NOM : Sentier polyvalent du Morillon

Localisation

Mun : Les Bergeronnes
MRC : Haute-Côte-Nord
Coord. : 5 342 295 459 374

Site	
Accès	
Fenêtre	X
Milieu fragile	

Site, accès ou fenêtre

En opération	X
En réalisation	
Projeté	
Fermé	

Degré d'accessibilité

<input checked="" type="checkbox"/> Facile
<input type="checkbox"/> Difficile

Propriétaire(s)

Club Plein air le Morillon

Organismes

Aucun

Organisme(s) impliqué(s)

Aucun

Composantes

Réalisées

Sentiers (pédestres, cyclistes et ski de fond)	X
Bancs et poubelles	X

Photographie :

Sentier du Morillon

DESCRIPTION # : 4

--

Superficie : 200 000 m ²	Nature du sol : 1
Relief de la rive :	2
Longueur de la rive :	Végétation : 1
total :	2
naturelle : type :	Exposition :
artificielle type :	soleil : 50%
reconstituée : type :	vent : 50%
Présence de pente : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
pourcentage : entre 1 et 10 %	
Intérêt(s) particuliers(s) : vue sur le fleuve et la possibilité d'observer des oiseaux migrateurs, marins et des mammifères marins	
Problème(s) particulier(s) : Aucun	
Observation de mammifères marins : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Observation d'oiseaux : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

Utilisation

Zonage : public
Utilisateur(s) : les gens locaux et quelques touristes

Réalisation

Intervention(s) prévue(s) :
Échéance(s) prévue(s) :

Remarques

Observation(s) :
Recommandation(s) :
type :
Coûts :

Référence(s) documentaire(s) :

Date du relevé de terrain : 21 juin 2001

par : Dominic Francoeur

FICHE : 5

NOM : Aire de repos

Localisation

Mun : Les Bergeronnes
MRC : Haute-Côte-Nord
Coord. : 5 342 103 459 824

Site	
Accès	
Fenêtre	X
Milieu fragile	

Site, accès ou fenêtre

En opération	X
En réalisation	
Projeté	
Fermé	

Degré d'accessibilité

<input checked="" type="checkbox"/>	Facile
<input type="checkbox"/>	Difficile

Propriétaire(s)

Municipalité de Les Bergeronnes

Organismes

Aucun

Organisme(s) impliqué(s)

Aucun

Composantes

Réalisées

Stationnement	X
Belvédère	X
Tables de pique-nique	X
Poubelles	X

Photographie :

Panoramique de l'aire de repos
Aire de repos # 1 au # 5

DESCRIPTION # : 5



Superficie : 45 000 m ²	Nature du sol : 1
Relief de la rive :	2
Longueur de la rive :	Végétation : 1
total :	2
naturelle : type :	Exposition :
artificielle type :	soleil : 75%
reconstituée : type :	vent : 75%
Présence de pente : oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
pourcentage :	
Intérêt(s) particuliers(s) : vue sur le fleuve et la possibilité d'observer des oiseaux migrateurs, marins et des mammifères marins	
Problème(s) particulier(s) : Aucun	
Observation de mammifères marins : oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Observation d'oiseaux : oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

Utilisation

Zonage : public
Utilisateur(s) : les gens locaux et quelques touristes

Réalisation

Intervention(s) prévue(s) :
Échéance(s) prévue(s) :

Remarques

Observation(s) :
Recommandation(s) :
type :
Coûts :

Référence(s) documentaire(s) :

Date du relevé de terrain : 21 juin 2001

par : Dominic Francoeur

FICHE : 6

NOM : Sentier de la plage

Localisation

Mun : Les Bergeronnes
MRC : Haute-Côte-Nord
Coord. : 5 342 174 459 293

Site	
Accès	X
Fenêtre	
Milieu fragile	

Site, accès ou fenêtre

En opération	X
En réalisation	
Projeté	
Fermé	

Degré d'accessibilité

<input checked="" type="checkbox"/> Facile
<input type="checkbox"/> Difficile

Propriétaire(s)

Municipalité de Les Bergeronnes

Organismes

Aucun

Organisme(s) impliqué(s)

Aucun

Composantes

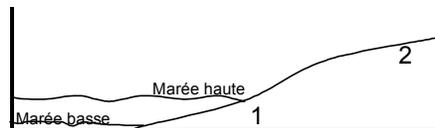
Réalisées

Stationnement (pour 2)	X
Sentier	X

Photographie :

Sentier de la plage # 1 et # 3

DESCRIPTION # : 6



Superficie : 10 500 m ²	Nature du sol : 1 Sable
Relief de la rive : Pente modérée	2 Sable
Longueur de la rive :	Végétation : 1 N.D. (non disponible)
total : 500 m	2 Arbres et arbustes
naturelle : 100% type : sable	Exposition :
artificielle type :	soleil : 75%
reconstituée : type :	vent : 50%
Présence de pente : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
pourcentage : entre 1 et 5 %	
Intérêt(s) particuliers(s) : vue sur le fleuve et la possibilité d'observer des oiseaux migrateurs, marins et des mammifères marins	
Problème(s) particulier(s) : Aucun	
Observation de mammifères marins : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Observation d'oiseaux : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

Utilisation

Zonage : public
Utilisateur(s) : les gens locaux

Réalisation

Intervention(s) prévue(s) :
Échéance(s) prévue(s) :

Remarques

Observation(s) :
Recommandation(s) :
type :
Coûts :

Référence(s) documentaire(s) :

Date du relevé de terrain : 21 juin 2001

par : Dominic Francoeur

FICHE : 7

NOM : Quai et marina

Localisation

Mun : Les Bergeronnes
MRC : Haute-Côte-Nord
Coord. : 5 341 861 458 886

Site	X
Accès	X
Fenêtre	
Milieu fragile	X

Site, accès ou fenêtre

En opération	X
En réalisation	
Projeté	
Fermé	

Degré d'accessibilité

<input checked="" type="checkbox"/>	Facile
<input type="checkbox"/>	Difficile

Propriétaire(s)

Club nautique de Bergeronnes inc.

Organismes

Aucun

Organisme(s) impliqué(s)

Aucun

Composantes

Réalisées

Quai et mise à l'eau	X
stationnement	X
Centre d'interprétation	X
Ponton	X
Marina	X

Photographie :

Panoramique du quai
Quai et marina # 1 au # 9

DESCRIPTION # : 7



Superficie : 12 500 m ²	Nature du sol : 1 Béton
Relief de la rive : Pente modérée	2 Béton
Longueur de la rive :	Végétation : 1 N.D. (non disponible)
total : 200 m	2 Nul
naturelle : type :	Exposition :
artificielle 100% type : béton	soleil : 75%
reconstituée : type :	vent : 75%
Présence de pente : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
pourcentage : entre 1 et 5 %	
Intérêt(s) particuliers(s) : vue sur le fleuve et la possibilité d'observer des oiseaux migrateurs, marins et des mammifères marins	
Problème(s) particulier(s) : Aucun	
Observation de mammifères marins : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Observation d'oiseaux : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

Utilisation

Zonage : public
Utilisateur(s) : les gens locaux, crosiéristes et touristes

Réalisation

Intervention(s) prévue(s) :
Échéance(s) prévue(s) :

Remarques

Observation(s) :
Recommandation(s) :
type :
Coûts :

Référence(s) documentaire(s) :

Date du relevé de terrain : 21 juin 2001

par : Dominic Francoeur

Annexe B – Photographies

Panoramique du camping du Paradis marin # 1 (SAF # 1)



Panoramique du camping du Paradis marin # 2 (SAF # 1)



Panoramique du cap Bon-Désir # 1 (SAF # 2)



Panoramique du cap Bon-Désir # 2 (SAF # 2)



Panoramique du camping Bon-Désir # 1 (SAF # 3)



Panoramique du camping Bon-Désir # 2 (SAF # 3)



Panoramique de l'aire de repos (SAF # 5)



Panoramique du quai (SAF # 7)



Camping du Paradis marin # 1 (SAF # 1)



Camping du Paradis marin # 5 (SAF # 1)



Camping du Paradis marin # 2 (SAF # 1)



Camping du Paradis marin # 6 (SAF # 1)



Camping du Paradis marin # 3 (SAF # 1)



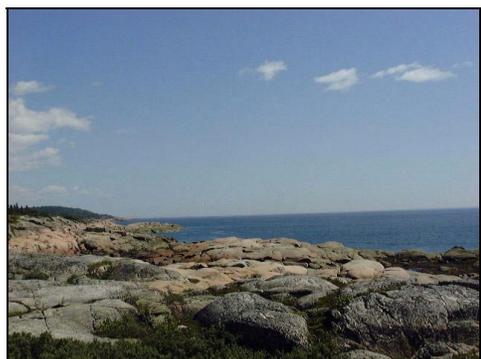
Camping du Paradis marin # 7 (SAF # 1)



Camping du Paradis marin # 4 (SAF # 1)



Camping du Paradis marin # 8 (SAF # 1)



Cap Bon-Désir # 1 (SAF # 2)



Cap Bon-Désir # 4 (SAF # 2)



Cap Bon-Désir # 5 (SAF # 2)



Cap Bon-Désir # 2 (SAF # 2)



Cap Bon-Désir # 6 (SAF # 2)



Cap Bon-Désir # 3 (SAF # 2)



Cap Bon-Désir # 7 (SAF # 2)



Cap Bon-Désir # 8 (SAF # 2)



Cap Bon-Désir # 12 (SAF # 2)



Cap Bon-Désir # 9 (SAF # 2)



Cap Bon-Désir # 13 (SAF # 2)



Cap Bon-Désir # 10 (SAF # 2)



Cap Bon-Désir # 14 (SAF # 2)



Cap Bon-Désir # 11 (SAF # 2)



Cap Bon-Désir # 15 (SAF # 2)



Cap Bon-Désir # 16 (SAF # 2)



Camping Bon-Désir # 4 (SAF # 3)



Camping Bon-Désir # 1 (SAF # 3)



Camping Bon-Désir # 5 (SAF # 3)



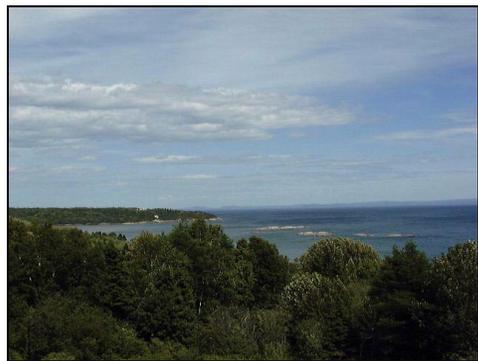
Camping Bon-Désir # 2 (SAF # 3)



Camping Bon-Désir # 6 (SAF # 3)



Camping Bon-Désir # 3 (SAF # 3)



Camping Bon-Désir # 7 (SAF # 3)



Camping Bon-Désir # 8 (SAF # 3)



Sentier du Morillon (SAF # 4)



Camping Bon-Désir # 9 (SAF # 3)



Aire de repos # 1 (SAF # 5)



Camping Bon-Désir # 10 (SAF # 3)



Aire de repos # 2 (SAF # 5)



Camping Bon-Désir # 11 (SAF # 3)



Aire de repos # 3 (SAF # 5)



Aire de repos # 4 (SAF # 5)



Aire de repos # 5 (SAF # 5)



Sentier de la plage # 1 (SAF # 6)



Sentier de la plage # 2 (SAF # 6)



Sentier de la plage # 3 (SAF # 6)



Quai et marina # 1 (SAF # 7)



Quai et marina # 2 (SAF # 7)



Quai et marina # 3 (SAF # 7)



Quai et marina # 4 (SAF # 7)



Quai et marina # 8 (SAF # 7)



Quai et marina # 5 (SAF # 7)



Quai et marina # 9 (SAF # 7)



Quai et marina # 6 (SAF # 7)



Quai et marina # 7 (SAF # 7)

